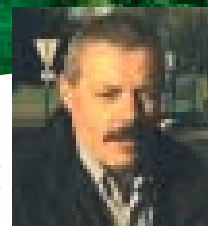


BONNAC infos



Claude BRUNAUD
Maire de
Bonnac-la-Côte

Édito

Le 29 avril, le Conseil municipal a voté le budget 2011 de la commune, un budget traduisant la volonté des élus de tout à la fois maîtriser les dépenses et continuer à aller de l'avant.

L'élaboration de ce budget s'est inscrite dans un contexte difficile avec le blocage des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et la réforme de la fiscalité locale d'une part, la hausse des prix (énergie, produits alimentaires...) - que la commune subit au même titre que les particuliers - d'autre part.

Pour autant, compte tenu des problèmes hélas bien connus de pouvoir d'achat de nos concitoyens, nous avons fait le choix de maintenir l'évolution de la fiscalité locale (+ 1% pour les taxes d'habitation et sur le foncier bâti, taux inchangé pour le foncier non bâti) en-dessous de l'inflation.

Cela passe par un effort important de maîtrise des dépenses notamment de fonctionnement, dans la préparation du budget comme dans le suivi de son exécution et sa mise en œuvre, et tant de la part des élus (travail en commissions, suivi ...) que de celle des agents de la commune dans l'exercice quotidien de leurs missions.

Engagé depuis plusieurs années, cet effort de maîtrise des dépenses permet à la commune d'avoir une situation financière saine : les charges financières représentent moins de 3% du budget de fonctionnement et la commune va pouvoir poursuivre son programme d'investissements sans recourir à l'emprunt pour la 3^{ème} année consécutive.

Ce programme pluriannuel d'investissements traduit la volonté des élus de continuer à aller de l'avant, tant pour proposer de meilleurs ou de nouveaux services aux Bonnacois que pour renforcer l'attractivité de la commune.

Ainsi en matière de réalisations nouvelles, et après la bibliothèque en 2010, cette année verra notamment le lancement du chantier des commerces et la réalisation de l'étude de faisabilité de la structure intergénérationnelle.

Des investissements qui répondent à la double préoccupation qui guide constamment l'action des élus : améliorer la vie quotidienne des Bonnacois et préparer l'avenir.

"L'actu" de Bonnac

→ **Commerces : dernière ligne droite**
Le projet de construction des commerces avance. → **Suite page 3**

→ **Vélo à Bonnac**
Si les 24 heures VTT de Bonnac n'auront pas lieu cette année, le vélo continue de faire l'actualité de la commune. → **Suite page 3**

→ **Bus Limoges - Bonnac**
La TCL doit mettre en service, à la rentrée de septembre, quelques nouvelles rotations de bus entre Limoges et Bonnac, en-dehors des actuels transports scolaires. → **Suite page 3**



Le village de Salesses

[dossier Le point sur !]

infos "en direct"

LE BUDGET 2011

Le budget 2011 de Bonnac a été adopté. Présentation des grandes lignes de ce budget → **Suite page 2**

- Rando-crampons
- Musique et danse, peinture et art floral
- Hommage à Raymond Camporési et Henri Vergnaud
- Sébastien Périgord, un Bonnacois Champion de France

"Brèves" page 4

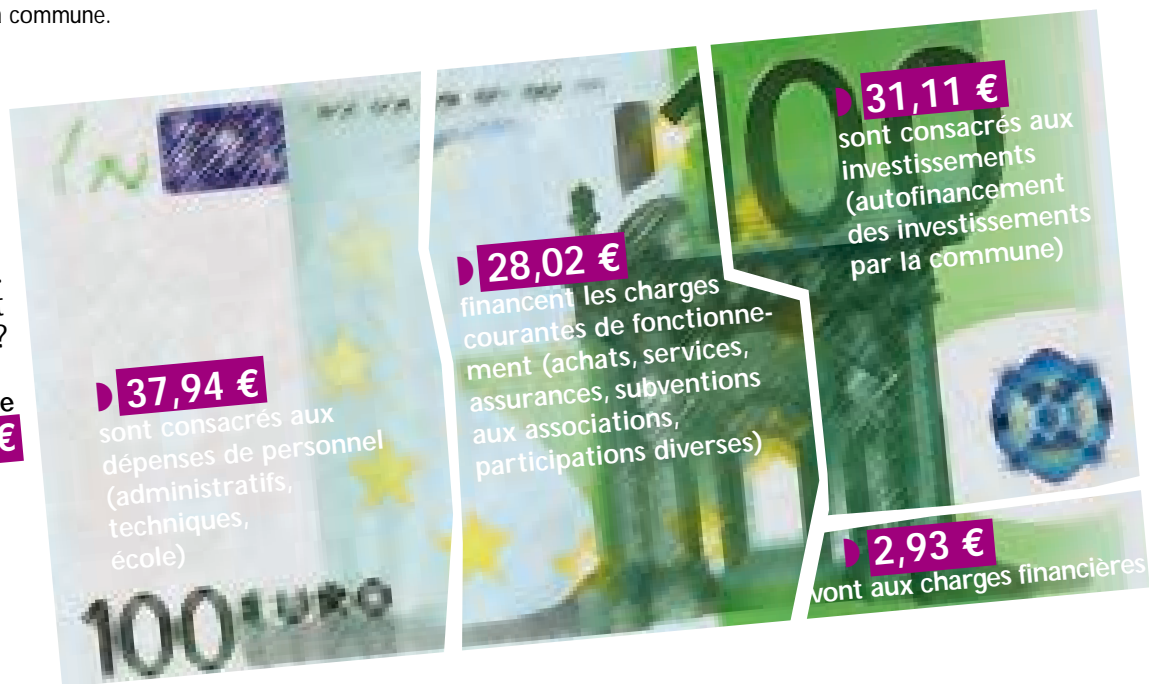
Le budget 2011 de Bonnac a été adopté. Présentation des grandes lignes de ce budget...

Cette année, pour cause d'élections cantonales, l'Etat a repoussé au 30 avril la date butoir pour le vote des budgets des collectivités territoriales (raison pour laquelle la parution de ce numéro de Bonnac Infos a été différée d'un mois). C'est donc le 29 avril que le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2011 de la commune.

Ce budget s'établit à 1.227.746 € en section de fonctionnement (soit + 6,7% par rapport au BP 2010) et à 732.773 € en section d'investissement (soit - 8,1% par rapport au BP 2010).

La section de fonctionnement. Où va l'argent de la commune ?

Quand la commune dépense **100 €**



La section d'investissement

Elle permet de financer les investissements programmés pour l'exercice dont

- ▶ des achats de matériels et petits équipements
- ▶ des travaux concernant les bâtiments communaux en matière de construction (fin de la bibliothèque, lancement des commerces...), d'amélioration (école) ou de réhabilitation du patrimoine (murs du cimetière...)
- ▶ la voirie
- ▶ l'étude de faisabilité sur la structure intergénérationnelle.

Le montant de la section investissement évolue d'une année sur l'autre pour s'adapter aux inévitables décalages en matière de démarrage effectif, de réalisation et de paiement définitif des projets. C'est pourquoi la préparation et le suivi des investissements, avec leurs enjeux financiers, s'inscrivent dans une réflexion pluriannuelle ■

La fiscalité locale

Le produit des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) représentera environ 36,5% des recettes de fonctionnement de la commune en 2011. Les taux d'imposition à Bonnac sont nettement inférieurs à ceux de la moyenne départementale en ce qui concerne la taxe d'habitation (33,6% de moins que la moyenne départementale 2010) et le foncier bâti (15,8% de moins que la moyenne départementale 2010). Seule la taxe sur le foncier non bâti est supérieure de 8,4% à la moyenne départementale de l'an dernier ■

Ce qu'il faut savoir sur le budget...

Qu'est ce que le Budget Primitif ?

Le Budget Primitif (BP) correspond au budget prévisionnel de la commune pour l'année. Il doit être adopté par le Conseil municipal et transmis aux services de l'Etat avant le 31 mars (le 30 avril cette année). En cas d'événements imprévus, il peut être par la suite ajusté par des « décisions modificatives » ou complété par des « budgets supplémentaires » qui doivent être également votés en Conseil municipal. Chacun de ces budgets est obligatoirement voté avec un équilibre des recettes et des dépenses, les collectivités locales n'ayant pas le droit (contrairement à l'Etat...) de creuser des déficits.

Que comprend le Budget ?

Le budget est constitué de deux parties : une « section fonctionnement » et une « section investissement ». La « section fonctionnement » finance l'ensemble des dépenses courantes (personnel, chauffage, fournitures, assurances...) et la « section investissement » les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants ■

A la découverte de Bonnac...

Le village de Salesse (1)

La qualité de son patrimoine architectural et de ses paysages guide les pas de nombreux randonneurs vers Salesse. Mais, parmi eux, combien connaissent l'histoire de ce village ?

« La Salesse » (comme s'appelait autrefois le village) remonte au moins au 15^{ème} siècle : son existence est mentionnée dans un document de 1486, une reconnaissance de dette de tenanciers envers François du Peyrat, Seigneur de Thouron. A cette époque, les habitants payaient en effet des rentes foncières au Seigneur de Montcocu (Razes), à l'Abbaye de Saint-Martial ou au Seigneur de Thouron.

Au 16^{ème} siècle, le village se décomposait en deux ensembles, appelés « Vieux Salesse et Salesse » ou « Salesse haut et Salesse bas ». Ils étaient regroupés autour de la maison de famille Peyrot-Masgenet (Antoine Peyrot-Masgenet était notaire à Salesse) pour Salesse haut, du porche et de la maison de la famille Durand (originaire d'Eymoutiers et déjà propriétaire en 1550) pour Salesse bas.

En 1700, on dénombrait une quarantaine de propriétaires de bâtiments ou terrains à Salesse, dont la moitié habitait le village qui regroupait environ 200 hectares de terres.

Après le départ de la famille Peyrot-Masgenet - qui lui vendit ses terres et ses bâtiments - et jusqu'en 1730, la famille Durand racheta la quasi-totalité des autres bâtiments du village

En 1781, sans enfant, Joseph Durand de Richemont, Trésorier de France à Limoges, céda sa propriété de Salesse à son neveu,

Joseph Gaultier. Fermier de l'Ordre de Malte en Limousin, habitant Limoges, ce dernier avait épousé Marie Cautillon dont le père, Martial, était notaire à Bonnac et dont le neveu, Jean Ignace Cautillon deviendra maire de Bonnac au début du 19^{ème} siècle.

Ce sont les armes de la famille Gaultier qui apparaissent sur le porche de Salesse.

Dans notre prochain numéro, nous reviendrons sur le patrimoine architectural de Salesse ■

Bonnac Infos remercie M. Jean Touyeras La Jourdanie pour toutes les informations qu'il a aimablement fournies sur Salesse et qui ont nourri cet article.



« L'actu » de Bonnac

→ Commerces : dernière ligne droite

Contrairement à ce que certains auraient pu penser, le projet de construction des commerces avance. Mais il a fallu faire face à de nouveaux problèmes de réglementation. Le projet incluait en effet la construction de trois logements locatifs de type T3 au-dessus des commerces. Or, du fait de la réglementation imposant que ceux-ci aient une partie commune, le bureau de contrôle demandait que soit ajouté un ascenseur. Afin d'éviter cet investissement supplémentaire, qui aurait entraîné une augmentation importante des charges, un 4^{ème} logement locatif de type T3, situé de plein pied entre deux commerces, a ainsi été intégré au projet. Ce projet remodelé a été transmis au bureau de contrôle et les étapes suivantes - dépôt du permis de construire, lancement de l'enquête publique puis de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux - vont pouvoir s'enchaîner. ■

→ Vélo à Bonnac

Si les 24 heures VTT de Bonnac n'auront pas lieu cette année, le vélo continue de faire l'actualité de la commune. Bonnac a ainsi accueilli les Championnats régionaux de cyclisme UNSS (scolaires) tandis que, dans un registre éducatif, les enfants de l'école ont pu passer leur « permis vélo ». L'occasion à la fois de rappeler les principes essentiels en matière de sécurité routière et de préparer les prochaines sorties prévues par les enseignants ■



→ Bus Limoges - Bonnac

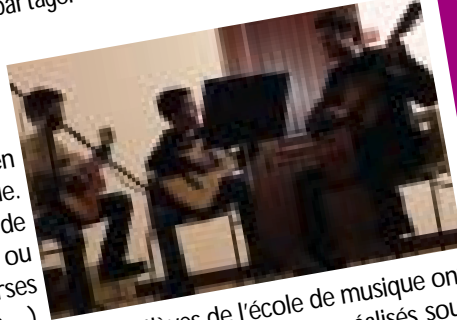
La TCL doit mettre en service, à la rentrée de septembre, quelques nouvelles rotations de bus entre Limoges et Bonnac, en-dehors des actuels transports scolaires. Celles-ci seraient assurées par la ligne 18 (dont le terminus est Place Winston Churchill à Limoges), avec une boucle passant, depuis Beaune les Mines, par les écoles de Bonnac, le centre bourg, le Pont, Tramont, Maison Rouge, le Chêne Vert avant de reprendre le circuit habituel vers Beaune les Mines. Ces nouvelles rotations devraient se faire le matin, à la mi-journée et le soir mais les horaires ne sont pas encore arrêtés. Les Bonnacois pouvant être intéressés par ces liaisons sont ainsi invités à exprimer leurs attentes et leurs besoins à la mairie qui les reliera auprès de la TCL ■

infos "en direct"

R → **Rando-crampons**
Rando-crampons est une association qui milite pour une attitude responsable des randonneurs motorisés sur les chemins. Elle promeut ainsi une Charte de la randonnée motorisée par laquelle les pratiquants s'engagent à respecter la loi (pas de hors piste, respect du code de la route...) et les autres (riverains, autres randonneurs...). Dans ce cadre, le 28 mai, la commune va signer une convention avec cette association qui va ainsi notamment mettre en place une signalisation autour de cette Charte et pour rappeler les randonneurs motorisés à leurs devoirs. Les chemins de Bonnac font partie de notre patrimoine collectif qu'il nous appartient de partager et de préserver ■

→ Musique et danse, peinture et art floral

La Maison du Temps Libre a accueilli « un concert » les élèves de l'école de musique. L'occasion pour le public d'apprécier le travail de tous ces artistes en herbe. Réalisées en solo ou à plusieurs, dans les disciplines les plus diverses (danse, piano, guitare...), les prestations proposées par les élèves de l'école de musique ont permis de mesurer l'étendue des progrès qu'ils ont réalisés sous la houlette de leurs professeurs. Toujours pour le plaisir des sens, c'était au tour de l'exposition de peinture de La Bogue et du marché aux fleurs d'investir la Maison du Temps Libre pour ce premier week-end de mai. ■



les prestations proposées par les élèves de l'école de musique ont permis de mesurer l'étendue des progrès qu'ils ont réalisés sous la houlette de leurs professeurs. Toujours pour le plaisir des sens, c'était au tour de l'exposition de peinture de La Bogue et du marché aux fleurs d'investir la Maison du Temps Libre pour ce premier week-end de mai. ■

→ Hommage à Raymond Camporési et Henri Vergnaud

A l'occasion de la célébration du 8 mai 1945, Raymond Camporési et Henri Vergnaud se sont vus remettre la Médaille des Anciens Combattants pour leur action dans la Résistance. Un hommage bien mérité qui était également l'occasion d'honorer le souvenir et l'action de toutes ces femmes et tous ces hommes qui sont restés debout et se sont battus pour la liberté. Un devoir de mémoire d'autant plus fondamental que l'actualité nous rappelle hélas quotidiennement que la lutte pour la liberté et la démocratie, contre la tyrannie et la barbarie, demeure un combat permanent. ■



→ Sébastien Périgord, un Bonnacais Champion de France

Sébastien Périgord est devenu Champion de France espoir de développé - couché en soulevant une barre de 200 kgs (!), battant au passage les précédents records du Limousin et du Sud-Ouest (185 kgs). Une prouesse quand on sait que Sébastien n'a découvert la musculation qu'il y a 4 ans et qu'à 20 ans, il a encore deux années en « espoir » devant lui. C'est en voulant entrer dans le top 10 de la salle de musculation où il s'entraînait que Sébastien s'est pris au jeu de la compétition avant de prendre une licence à l'ASPTT Limoges. Un choix que ni lui, ni son club ne regrettent et qui laisse augurer de bien belles perspectives... ■

Contacts "utiles"

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15

EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical : Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Ecole : 05 55 36 66 06

Garderie : 05 55 36 86 30

Communauté d'agglomération

Limoges Métropole : 05 55 45 79 00

www.agglo-limoges.fr

"Brèves"

■ Nouveaux agents

Suite au départ de Jean-Jacques Gravelat et dans la perspective du départ prochain à la retraite de Joël Boutier, la commune a procédé au recrutement à compter du 2 mai, de deux agents techniques habitant tous deux la commune, Nicolas Goux et Jean-Marie Coulaud. Nicolas Goux, 28 ans, célibataire, était auparavant agent d'exploitation spécialisé (conduite d'engins : épaveuses, mini-pelles, engins de déneigement...) à la Direction des routes du Centre Ouest. Quant à Jean-Marie Coulaud, 52 ans, marié, 2 enfants, il travaillait comme agent de maintenance (équipements et bâtiments) aux Fonderies de cuivre du Palais où il était également pompier de site et sauveteur secouriste du travail. Bienvenue à tous les deux !

■ Agenda

A noter sur vos agendas des festivités à venir la Fête de la musique le 21 juin et la Fête des écoles le 24 juin. Début juillet, le traditionnel vide greniers de l'Amicale de Bled se tiendra les 2 et 3 juillet. Le samedi 2 juillet se déroulera également la 3ème édition de la « Balade gourmande ». Comme c'est devenu une tradition, la Balade (qui partira de la Maison Temps Libre à 17h 30) sera suivie d'un dîner, agrémenté cette année d'animations surprises... Inscriptions impératives en mairie pour les repas.

■ Bibliothèque

C'est le 1^{er} juin que la nouvelle bibliothèque entrera en service. De quoi ravir les lecteurs, petits ou grands.

■ Environnement

Un « Guide de l'éco-citoyen », édité par Limoges Métropole, va être prochainement distribué. L'occasion de rappeler, à l'heure où l'activité bat son plein dans les jardins et les potagers, l'importance de limiter au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires et d'adopter un comportement éco-responsable.

■ Simone Simon

La commune tient à rendre hommage à Simone Simon qui a œuvré au sein de la collectivité de 1971 à 1999, et qui nous a quittés récemment. Successivement femme de service, chauffeur du car communal et cantinière, elle a également donné de son temps en participant à la vie associative et en allant chanter dans les maisons de retraite. A tous elle manque...

BONNAC Infos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle

87270 BONNAC-LA-COTE

Tél. : 05 55 39 93 01

Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr

www.bonnac-la-cote.fr

trimestriel N° 11

avril - mai - juin 2011

Claude Brunaud

Directeur de la publication

Chantal Berlanda

Claude Brunaud

Vincent Combelle

Martine Filleul

Viviane Gatiner

Solange Lage

Jean-Jacques Lamy

Comité de rédaction

Mairie de Bonnac

Iconographie

Faubourg Communication

Conception maquette



GDS Imprimeurs

Imprimerie

Dépôt légal

2^{ème} trimestre 2011

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours